

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## Suppression du CEP et du BEPC : les syndicats pas d'avis

Hans NDONG MEBALE  
Libreville/Gabon

L'ANNONCE, par le ministre de l'Éducation nationale Pr Mouguiama-Daouda, de la reprise des cours pour les seules classes de Terminales, le 20 juillet prochain, a laissé un goût amer aux élèves candidats aux examens du Certificat d'études primaires (CEP) et au Brevet d'études du premier cycle (BEPC). Ainsi qu'aux différents syndicats de l'Éducation nationale.

En effet, Patrick Mouguiama-Daouda justifie le choix porté sur le bac comme seul examen devant sanctionner l'année scolaire 2019-2020 en ces termes: "les classes de Terminales sont sanctionnées par l'obtention du diplôme du baccalauréat, indispensable pour prétendre accéder à la première année de l'Enseignement supérieur. Ce qui n'est pas le cas de

la 5e année (CM2) et de la 3e, vu que ces diplômes ne constituent en rien une conditionnalité pour prétendre au niveau supérieur".

Cependant, l'annulation des examens du BEPC et du CEP pose problème pour les syndicats. "Le syndicat de l'éducation nationale (Sena) est surpris de la décision prise par le gouvernement de ne considérer que les classes de Terminales. Nous sommes convenus lors du dialogue social qu'au regard de l'incertitude qui plane autour d'un retour à la normale, les trois classes à examen devaient concourir. C'est la raison pour laquelle la mise en place de l'enseignement à distance a été réservée aux classes d'examens pour les garder dans le bain pédagogique. Nous avons de ce fait mis les élèves des classes intermédiaires en vacances, pour pouvoir accueillir les élèves des classes d'examen".

Tout en ajoutant que "tout diplôme,

quel que soit le degré, a la même valeur. Le CEP est le premier diplôme qui sanctionne le parcours d'un élève au primaire, et le BEPC le diplôme qui sanctionne la fin du premier cycle pour le secondaire. Aussi, dans l'Enseignement technique, l'obtention du DTS et du CAP permet-elle à ceux qui ne peuvent pas continuer de sortir du secondaire avec au moins un diplôme et de pouvoir entrer dans la vie active. D'autre part, il y a des gens qui ont versé des frais de dossier pour passer le BEPC, seront-ils remboursés?, s'interroge le syndicaliste.



Photo: H.N.M./L'Union

**Le ministre de l'Éducation et les partenaires sociaux lors d'un précédent échange.**

Dans tous les cas, étant des diplômes reconnus par le ministère de l'Éducation nationale et dans les

différentes structures d'emploi, la suppression de ces diplômes doit faire l'objet d'un arrêté.

## Albert Yangari et le " Dictionnaire des noms de personnes chez les Ungom "

Jonas OSSOMBEY  
Libreville/Gabon

LA recherche au Gabon vient de s'enrichir d'une nouvelle parution. Aussi singulière que riche, elle est un atout indéniable dans la connaissance de l'histoire et surtout de l'anthropologie des peuples du Gabon. Intitulé "Dictionnaire des noms de personnes chez les Ungom", cet ouvrage de 592 pages, dont l'auteur est Albert Yangari, est paru aux Éditions l'Harmattan. Avec 3695 articles, il est le résultat d'une longue collaboration entre un anthropologue fervent défenseur de sa langue maternelle, un linguiste/lexicographe et de nombreux informateurs connaisseurs et locuteurs des différents dialectes Ungom. Ce dictionnaire traite du système de dénomination anthroponymique extrêmement complexe de l'Ungom. Une complexité qui se traduit non seulement par la variation dialectique, mais également par celle des noms. En ce sens, chaque article de l'ouvrage en est la parfaite illustration. S'il faut considérer les études onomastiques comme l'expression d'un rapport au passé, tant l'évocation aux origines est forte, l'ouvrage montre l'implantation des

populations Ungom à de nombreux endroits du territoire gabonais. Il s'agit donc d'un livre de référence sur les noms d'un groupe socio-ethnique du Gabon.

Les préface et postface ont été assurées par Johan Du Plessis du bureau WAT, en Afrique du Sud et par le professeur Bonaventure Mve Ondo. Ce dernier a d'ailleurs estimé que le " Dictionnaire des noms de personnes chez les Ungom " est " un trésor qui donne à penser. " Pour l'ancien recteur de l'Université Omar-Bongo (UOB), cette œuvre est une exploration de " la mémoire ethnolinguistique de notre pays et donc ses richesses et non pas seulement de faire défiler les grands noms, ni d'ouvrir un coffret aux merveilles pour en sortir des poignées de bijoux. " Non sans indiquer que ce dictionnaire donne également à voir véritablement " ce qui nous appartient et nous rassemble, nous qui aimons et habitons ce pays. " Tout en concluant qu' " Albert Yangari donne ainsi à voir ce qui se passe chez les Ungom comme le laboratoire vivant où s'esquissent les figures à venir de l'identité. Ne voilà-t-il pas là un peuple qui, pour exister, a su s'allier avec d'autres, s'intégrer, prendre d'eux et en même

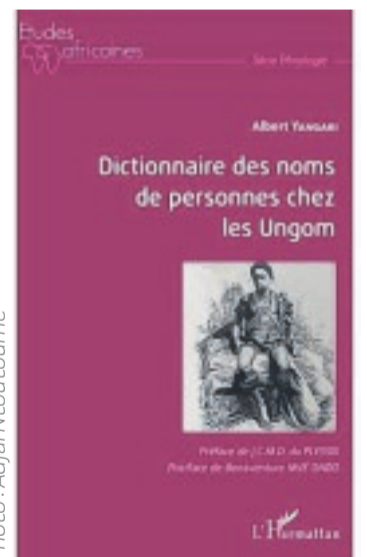


Photo: Adjai/Ntoutoume

**La couverture de livre dont Albert Yangari est l'auteur.**

temps continuer à être. " Rappelons que l'auteur, qui s'est attaché, pour la réalisation de cet ouvrage, la collaboration de Paul Achille Mavoungou, maître de conférences à l'UOB, est une figure du journalisme au Gabon. Il est intimement lié à notre journal pour en être l'un des pères fondateurs, en novembre 1975, avec feu-Omar Bongo Ondimba et Paul Bory, et pour y avoir exercé pendant longtemps comme dirigeant.

## Le clin d'œil de *lybek*

